

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ISIDORE**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité**

**QUE:**

Conformément à l'article 956 du Code municipal, le budget 2016 de la municipalité de Saint-Isidore (incluant le programme triennal d'immobilisations) sera adopté lors d'une séance portant exclusivement sur le budget qui aura lieu lundi, le 14 décembre 2015 à 20 h 00 à la salle du conseil municipal située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Toute personne intéressée est invitée à assister à cette séance.

**DONNÉ À Saint-Isidore, ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour de novembre deux mille quinze (2015).**

Louise Trachy, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24 heures, ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour de novembre 2015, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil municipal, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour de novembre deux mille quinze (2015).

Louise Trachy,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière